

Un parc de contention spécialisé pour les agneaux

Cet équipement est surtout utilisé pour trier les agneaux, éventuellement pour les peser. Les traitements anti parasitaires y sont également réalisés.



Un exemple de parc de contention spécifique pour les agneaux.

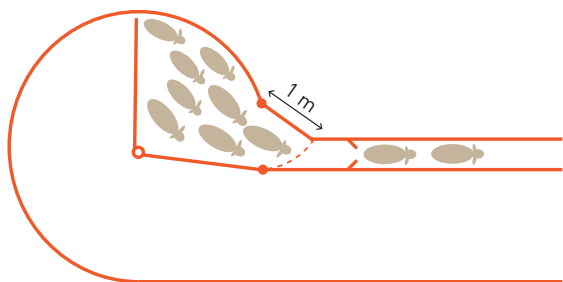
Les principes à respecter pour que les agneaux circulent sont les mêmes que pour les adultes. Il s'agit de favoriser le réflexe du Mouton de Panurge :

- **Canaliser la vision des agneaux :**

- par des parois pleines,
- par une hauteur de couloir de 80 cm.

- **Aménager un angle d'accès à l'entrée du couloir :**

Un angle d'accès évite que les agneaux ne tournent devant l'entrée.



- **Empêcher les agneaux de reculer :**

On positionne des antireculs tous les 3 m en l'absence d'équipements (bascule). Le premier antirecul doit se situer à 70 cm de l'entrée du couloir afin de ne pas empêcher les agneaux d'entrer dans le couloir.

- **De limiter les demi-tours :**

Pour cela, la largeur du couloir ne dépasse pas 32 cm.

Un exemple de système pour embarquer les agneaux. La largeur d'ouverture des portes correspond à celle du pont et les agneaux sont serrés dans le camembert.

Les parcs spécialisés agneaux

Ces équipements sont construits dans un bâtiment d'engraissement. Ils nécessitent une surface de 20 à 70 m² selon leur mode de conception. Ils sont organisés à partir des surfaces suivantes :

- Un couloir d'acheminement des animaux d'au minimum 1 m de large et à parois pleines si possible. Si les agneaux aperçoivent leurs congénères dans leur case, cela ralentit leur progression dans le couloir.
- Une aire d'attente qui se présente soit sous la forme d'un camembert (système qui permet de serrer les agneaux et ainsi facilite leur entrée dans le couloir) ou d'un entonnoir (la circulation est moins facile mais ce système prend moins de place qu'un camembert). En matière de surface nécessaire pour l'aire d'attente, il suffit de se baser sur la taille du lot le plus important dans le bâtiment en retenant la norme de 3 agneaux au m².
- Un couloir de circulation de 32 cm de large au maximum et d'une longueur minimum de 5 m s'il n'y a pas de bascule et de 7 m avec bascule.
- Une aire de réception (voir deux si l'on ne souhaite pas qu'une partie des agneaux soit libérée dans le couloir de circulation de la bergerie). En matière de surface nécessaire pour l'aire de réception, il suffit de se baser sur la taille du lot le plus important (nombre d'agneaux à abattre par exemple si cette surface est également utilisée pour l'embarquement) en retenant la norme de 3 agneaux au m².
- Une aire d'embarquement qui est généralement utilisée également comme aire de réception avec les mêmes normes en termes de surfaces nécessaires. Prévoir alors un quai d'embarquement ou plus simplement un jeu de portes qui facilite l'opération.





Des astuces pour faciliter la pesée des agneaux

- Choisir une bascule avec des portes coulissantes plutôt que battantes.
- Choisir des portes à parois ajourées en bout de couloir.
- Laisser la place d'un agneau (soit 1 m) après la bascule afin que l'agneau bouge moins.
- Choisir une bascule avec un système qui permet d'adapter sa largeur à celle de l'agneau. L'agneau bouge moins et est facile à peser.
- Ajuster si possible le plateau de la bascule au niveau du sol du parc. Cela facilite la circulation des animaux et l'opération.
- Lors de l'achat d'une bascule, penser au lien avec l'électronique.
> Voir fiche n° 10

C'EST BON À SAVOIR

- Pour les agneaux âgés de moins de deux mois, il est souvent plus facile de les serrer dans une aire d'attente (camembert) pour réaliser les interventions de tri et de traitements antiparasitaires. Ces derniers circulent en effet très mal dans le couloir de contention et se retournent systématiquement à la vue de l'homme.
- Quel que soit le type de parc, le premier passage des agneaux (âgés de plus de deux mois) est fastidieux mais une fois habitués, ils circulent facilement.

« La bascule doit se situer en bout de couloir en prenant soin de laisser la place d'un agneau (soit 1 m) après la bascule. »

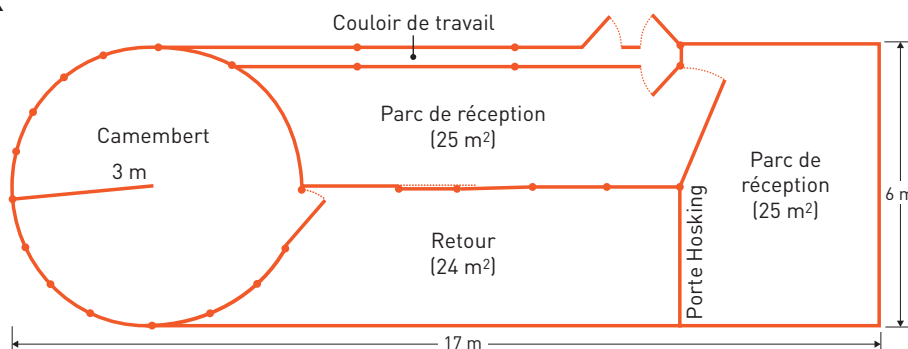
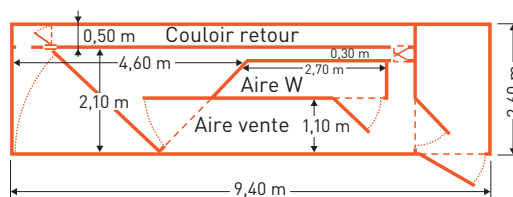
2 EXEMPLES D'AMÉNAGEMENTS :

(EN HAUT)

UN PARC DE CONTENTION SPÉCIALISÉ POUR LES AGNEAUX DE 20 M² AVEC ENTONNOIR

(EN BAS)

UN PARC DE CONTENTION SPÉCIALISÉ POUR LES AGNEAUX DE 65 M² AVEC CAMEMBERT



POUR EN SAVOIR PLUS :

Laurence Sagot : CIIRPO/Institut de l'Élevage
Tél. : 05 55 00 40 37
laurence.sagot@inst-elevage.asso.fr

Document réalisé avec le soutien financier de :

